

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1988

présenté par
M. Moreau, rapporteur

ARTICLE 8

À la fin de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« sa gouvernance et à sa composition »

les mots :

« la gouvernance et à la composition de ce conseil ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.